



## Communiqué de presse

Le 14 juin 2021

**La FMEP sera dirigée par une femme issue du milieu judiciaire. En effet, Marie-Line Voirol Revaz succèdera à Urs Zenhäusern à la tête de la Fédération des Magistrats, des Enseignants et du Personnel de l'Etat du Valais (FMEP) dès le 1<sup>er</sup> juillet prochain.**

Marie-Line Voirol Revaz, âgée de 55 ans, a occupé différentes fonctions. Après des études en droit et l'obtention d'un brevet d'avocat délivré par le canton du Valais, elle a intégré le milieu bancaire en tant que responsable des questions de blanchiment d'argent pour la Suisse romande.

Par la suite, elle a œuvré en qualité de procureure au sein du Ministère public, duquel elle a choisi de démissionner en décembre dernier. Orientée résultats, avec une sensibilité sociale notable, la défense des intérêts et des conditions des employé-e-s fait partie des principales motivations de la future Directrice de la FMEP.

« La cause est belle, par mon métier, j'aime défendre des causes et celle-là est particulièrement belle et importante ».

A la tête de la direction de la FMEP, Madame Voirol Revaz aura comme mission de défendre les dossiers importants portés par les associations professionnelles affiliées à la Fédération et d'assurer le maintien des conditions cadres professionnelles dont bénéficient les acteurs de la fonction publique et paraétatique. Des défis variés que se réjouit de relever Madame Voirol Revaz. « Je suis très motivée et fière de m'engager pour la défense des intérêts des collaborateurs-trices de la fonction publique et paraétatique. Le travail fourni par le personnel de l'Etat du Valais mérite d'être reconnu et valorisé. Mon rêve serait que tous les citoyen-ne-s valaisan-ne-s soient conscients du travail réalisé par les employé-e-s d'Etat à leur service ».

Pour Marie-Line Voirol Revaz, « la FMEP est le lien entre le Conseil d'Etat et les employé-e-s ».

Partenaire social privilégié de l'Etat du Valais et du secteur paraétatique, la FMEP représente quelque 9'500 membres, répartis dans douze associations professionnelles présentes sur tout le canton. En plus de défendre les conditions de travail de ses membres, la FMEP leur propose de multiples avantages, comme une assistance juridique, l'accès à un fond de secours, ainsi que des prestations avantageuses et variées.

La direction de la FMEP est ainsi assurée par une personnalité dynamique et positive, spécialisée dans le domaine juridique et attachée à la cause humaine. Présidente de la FMEP, Marylène Volpi Fournier se réjouit de collaborer au sein d'un bureau 100% féminin, aux compétences complémentaires et dirigé par la nouvelle directrice. « Je suis heureuse d'accueillir Marie-Line Voirol Revaz qui complète une équipe 100% féminine, motivée à s'investir pour le soutien de la fonction publique. Ses compétences juridiques, son esprit rassembleur et sa capacité à gérer et défendre les dossiers profiteront à la qualité du travail fourni au sein de la FMEP ».

**Pour plus d'informations, merci de prendre contact avec :**

FMEP : Mme Marylène Volpi Fournier, Présidente, 078 607 11 06